

## Admissions au Cégep de Lanaudière

### PARTICULARITÉS DES TROIS COLLÈGES – Automne 2025

CAS	Joliette	L'Assomption	Terrebonne
<p>Léo n'a pas réussi son cours d'anglais de 4<sup>e</sup> secondaire, mais il est inscrit dans un cours d'été.</p> <p>Sera-t-il admis?</p>	<p>Il sera refusé.</p>	<p>Il sera refusé.</p>	<p>Il sera refusé.</p>
<p>Jade est en voie d'échec dans une des cinq matières obligatoires pour l'obtention du DES.</p> <p>Sera-t-elle admise?</p>	<p>À Joliette, elle sera <b>admise</b> seulement si elle obtient une note de 55 % et plus dans les matières obligatoires.</p>	<p>À L'Assomption, elle sera <b>admise</b> si elle obtient une note de 55 % et plus dans les matières obligatoires.</p>	<p>À Terrebonne, si elle est en voie d'échec dans une seule des matières requises pour l'obtention de son DES, <b>elle peut être admise</b> à la condition de détenir une moyenne minimale de 55% dans cette matière au moment de l'étude de sa demande d'admission.</p>
<p>Alice est en voie d'échec dans son cours de mathématiques préalable au programme Sciences de la nature.</p> <p>Sera-t-elle admise?</p>	<p>À Joliette, elle sera <b>refusée</b> si le résultat est inférieur à 55 % pour le préalable requis.</p>	<p>À L'Assomption, elle sera <b>refusée</b> si le résultat est inférieur à 60 % pour le préalable requis.</p>	<p>À Terrebonne, elle sera <b>refusée pour préalable insuffisant</b>. Les consignes pour l'admission tardive lui seront envoyées par courriel.</p>

## CAS

## Joliette

## L'Assomption

## Terrebonne

Arthur termine son DES aux adultes, mais il n'a pas réussi son cours d'histoire de 4<sup>e</sup> secondaire.

Sera-t-il admis?

Dans tous les collèges : en vertu du nouveau RREC, il sera **admissible**, à condition d'être en voie de remplir les exigences pour l'obtention du DES dans le régime de sanction A3.

Kaleb a obtenu son DES dans un ancien régime de sanction et il n'a pas réussi son cours d'anglais de 5<sup>e</sup> secondaire.

Sera-t-il admis?

Dans les trois collèges : il sera **admissible**. En vertu du nouveau RREC, il ne sera pas dans l'obligation de reprendre la matière.

Zoé se retrouve avec quatre unités manquantes avant le début de la session.

Comment son dossier sera-t-il traité?

**Dans les trois collèges**, l'inscription sera maintenue, car il lui manque moins de six unités.

Elle devra toutefois compléter les unités manquantes au plus tard à la date limite d'annulation des cours de sa 2<sup>e</sup> session.

Zoé devra fournir une preuve d'inscription au(x) cours et ensuite le document officiel attestant de la réussite des unités manquantes.

Adam se retrouve avec huit unités manquantes avant le début de la session.

Comment son dossier sera-t-il traité?

**Dans les trois collèges** : son inscription sera annulée, à moins de réussir à réduire le nombre d'unités manquantes à six avant le début des cours de sa première session.

Dans ce cas, il devra fournir un document officiel indiquant son **résultat final** ou une **preuve d'inscription** au(x) cours lui permettant d'obtenir ses unités manquantes.

## CAS

## Joliette

## L'Assomption

## Terrebonne

**Mia est admise en *Arts, lettres et communication* et elle se demande si elle devra faire un test de français à son arrivée au collégial.**

**Dans les trois collèges**, aucun test n'est requis étant donné qu'elle a réalisé ses études au Québec.

**À Joliette**, elle devra suivre le cours de renforcement en français à la 1<sup>re</sup> session si sa moyenne pondérée de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire en français est inférieure à 69 %.

**À L'Assomption**, elle devra suivre un cours de mise à niveau en français si sa note finale cumulative est de 65 % ou moins pour le cours de français de 5<sup>e</sup> secondaire et qu'elle n'a pas une MEES de 75 % et plus.

**À Terrebonne**, l'étudiante sera inscrite au cours de mise à niveau en français si sa note finale dans le volet écriture est de 68 % ou moins et une moyenne générale de moins de 75 %.

**Noah est admis en *Sciences humaines* et il se demande s'il devra faire un test d'anglais à son arrivée au collégial.**

**À Joliette**, il devra passer un test de classement sur notre site Web afin d'établir son niveau pour l'inscription au cours d'anglais (5 niveaux).

**À L'Assomption et à Terrebonne**, il n'y a plus de test de classement en anglais.

Un classement préliminaire est effectué en fonction des résultats de 4<sup>e</sup> secondaire en anglais. Un reclassement peut être effectué si des écarts importants avec les résultats de 5<sup>e</sup> secondaire sont observés.

**Le bulletin de Liam indique que ses résultats sont insuffisants pour les trois tours d'admission. Est-il possible qu'il soit admis en admission tardive?**

**Dans les trois collèges**, il pourra déposer une demande lors des admissions tardives. Il sera admis s'il a obtenu son DES et s'il répond aux conditions d'admission du programme de son choix.

## CAS

Laurence a échoué ses mathématiques, séquence technico-sciences de 5<sup>e</sup> secondaires. Ce cours est-il offert en mise à niveau?

## Joliette

Dans les trois collèges, ce cours est offert.

À Joliette, d'autres cours de mise à niveau sont offerts :

- Chimie 5<sup>e</sup>
- Physique 5<sup>e</sup> (à l'hiver seulement)
- Mathématiques TS 4<sup>e</sup> et mathématiques TS 5<sup>e</sup>
- Science et technologie de l'environnement STE 4<sup>e</sup> (à l'automne seulement)

## L'Assomption

À L'Assomption, ce cours n'est généralement offert qu'à l'automne.

## Terrebonne

À Terrebonne, d'autres cours de mise à niveau sont offerts :

### Automne

- Science et technologie de l'environnement STE 4<sup>e</sup>
- Mathématiques TS 4<sup>e</sup> et mathématiques TS 5<sup>e</sup>
- Chimie 5<sup>e</sup>

### Hiver

- Mathématiques TS 5<sup>e</sup>
- Chimie 5<sup>e</sup>
- Physique 5<sup>e</sup>

Caleb, résident temporaire et actuellement en secondaire 4, souhaite poursuivre ses études au collégial à l'A27. Peut-il soumettre une demande d'admission régulière au SRAM?

C'est possible, mais cela comporte certaines limites. Les documents migratoires de ses parents lui permettent de fréquenter une école au Québec, mais ne couvrent pas les études postsecondaires. S'il choisit de faire une demande régulière au SRAM, les délais requis pour obtenir ses propres documents migratoires pourraient compromettre son inscription au cégep.

Afin que son dossier scolaire soit conforme dès le premier jour de classe au collégial, il est fortement recommandé qu'il amorce ses démarches d'admission par le SRAM international dès la 4<sup>e</sup> secondaire – idéalement 18 mois à l'avance.